

**PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 06 Septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 06 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 31/08/2023

Présents : MM. GUILLAUME, PELLETIER, PODEVIN et Mmes PLOS, BARRAUD, DEBOAISNE, PAYSAC, PEYRON.

Excusés : Mme Céline CLOUVEL qui a donné pouvoir à Mme Josiane PLOS,  
M. Éric PIREYRE qui a donné pouvoir à M. Marc PODEVIN,  
M. Lucien MASSON qui a donné pouvoir à M. Gérard GUILLAUME,  
M. Jacques-Emile NAPOLY qui a donné pouvoir à Mme Florence PEYRON.

Secrétaire de séance : Mme Diane DEBOAISNE

**Approbation de la séance du 05 juillet 2023**

Le procès-verbal de la séance du 05 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

**1-ECOLE** :

**Bilan de la rentrée** : a été présenté par Mme Josiane PLOS.

Inscription de 77 enfants au R.P.I. : 38 élèves à l'école d'Isserteaux, 39 élèves à l'école de Montmorin.

L'employée de la cantine n'a pas renouvelé son contrat, Mme Annie REYNARD assurera l'intérim.

Mme Camille SCHUTT recrutée, assurera le poste de cantinière.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, Mme Corinne LACHAL, ATSEM, prendra sa retraite, un recrutement est en cours.

Lors du dernier Conseil syndical du SIMI, il a été décidé d'instaurer la cantine à 1 euro pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 1000 euros. Un complément est financé par l'Etat.

Il a été constaté beaucoup d'incivilités pendant l'été, des enfants se sont introduits dans la cour de l'école...

Un pot sera organisé pour honorer le départ à la retraite de Mme Andrée-Marie MORIN et l'arrivée de la nouvelle directrice à l'école de Montmorin, Mme Célia DELMAS.

**Travaux à envisager** :

L'entreprise Meunier-Marnat a été contactée suite aux déformations des volets bois. Une proposition technique doit être fournie.

Le carrelage de la cuisine et notamment les plinthes ont laissé passer l'humidité dans le placo plâtre. L'entreprise Brunhes-Jammes (carreleur) passera constater les dégâts.

**2-Délibération n°39/2023 : Implantation d'un relais de diffusion TNT** :

Un dossier d'information a été envoyé en Mairie pour une implantation en face de l'entrée de la Barbarade.

Cette antenne sera érigée dans la perspective du Château.

Le Conseil Municipal à l'unanimité se prononce contre ce projet.

**3-Délibération n°40/2023 : Bâtiments communaux – surveillance vidéo** :

Le Conseil Municipal décide de mettre en place des caméras vidéo. Une pour surveiller la périphérie de l'école.

A la demande de l'Agence Nationale du Sport, une deuxième caméra sera installée pour visualiser les futurs équipements sportifs de proximité.

La Région Auvergne Rhône-Alpes peut financer ce type de projet jusqu'à 5000 €.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement à la majorité des membres présents et représentés, moins une abstention.

**4-Délibération N°41/2023 – Equipements sportifs de proximité** :

Le montant estimatif du projet des équipements sportifs de proximité est de **34 817 € HT**.

Le plan de financement du projet est subventionné à 80 % :

- Agence Nationale du Sport (43 %) .....	<b>15 000,00€</b>
- Conseil Départemental FIC 2023 (30 %) .....	<b>10 445,10€</b>
- La Région AURA (7 %) .....	<b>2 408,50 €</b>
Fonds propres de la Commune.....	<b>6 963,40€</b>

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région AURA afin de compléter et d'optimiser le financement.

**5-Délibération n°42/2023 : Plateforme d'information aux habitants**

La plateforme actuelle VIAPPEL ! (Cédralis) mise en place depuis plusieurs années est relativement chère, abonnement annuel de 1700 € TTC : information de type « alerte » par SMS, mail ou appels vocaux.

Aujourd'hui d'autres systèmes existent : Panneau Pocket, Illiwap.

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir le système Illiwap et autorise M. le Maire à résilier la convention avec VIAPPEL!.

**6-SBA – rapport annuel 2022 :**

La présentation de ce rapport a été faite par M. le Maire.

Celui-ci est consultable en Maire.

**7-Plan Communal de Sauvegarde :**

En l'absence de Jacques-Emile NAPOLY en charge de ce document, ce point sera reporté au prochain Conseil Municipal.

**8-Questions diverses :**

-Troc Plantes : celui-ci aura lieu le vendredi 29 septembre et le samedi 30 septembre.

Des conférences seront organisées à la salle polyvalente de Montmorin, le vendredi 29 septembre à partir de 19H.

Le Troc-Plantes aura lieu le samedi 30 septembre de 9H à 13H aux abords de la Mairie pour l'échange de plants, semences....

-Compostage partagé : une enquête du SBA est prévue prochainement dans les villages de La Martre, Le Fournet.

Des documents seront distribués dans les boîtes aux lettres. Merci de répondre afin obtenir le plus d'avis possible.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22 heures.

Prochain Conseil le 04 octobre 2023.